



COMMISSION EUROPÉENNE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

PV(2001) 1523 final

Bruxelles, le 23 mai 2001

DOCUMENT INTERNE

PROCÈS-VERBAL

de la mille cinq-cent-vingt-troisième réunion de la Commission

tenue à Strasbourg

(Bâtiment Winston Churchill)

le mardi 15 mai 2001

(après-midi)

Le présent procès-verbal a été adopté par la Commission lors de sa 1524ème réunion tenue à Bruxelles, le 23 mai 2001.

Il comprend 18 pages.

Romano PRODI

Président

D. O'SULLIVAN

Secrétaire Général

TABLE DES MATIÈRES

Liste des participants	4-5
------------------------	-----

1. ORDRE DU JOUR ET LISTE DES POINTS PRÉVUS POUR FIGURER À L'ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES RÉUNIONS DE LA COMMISSION (OJ(2001) 1523/3 ; SEC(2001) 736/2)	6
2. RÉSULTATS DE LA RÉUNION HEBDOMADAIRE DES CHEFS DE CABINET (SEC(2001) 1523)	6
3. APPROBATION DU PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA 1522EME RÉUNION DE LA COMMISSION (8 MAI 2001) (PV(2001) 1522 À /3).....	6
4. TRAVAUX DU PARLEMENT EUROPÉEN	7
5. CONTRÔLE DE L'APPLICATION DU DROIT COMMUNAUTAIRE : INFRACTIONS (SEC(2001) 755)	9
6. PROCÉDURES ÉCRITES ET HABILITATIONS	9
6.1. PROCÉDURES ÉCRITES APPROUVÉES (SEC(2001) 737 À /4).....	9
6.2. PROCÉDURES ÉCRITES SPÉCIALEMENT SIGNALÉES (SEC(2001) 739)	9
6.3. PROCÉDURES D'HABILITATION APPROUVÉES (SEC(2001) 740 À /4 . SEC(2001) 741 À /3).....	10
7. PLAN D'ACTION 2001-2003 RELATIF À LA PROTECTION DES INTÉRÊTS FINANCIERS DE LA COMMUNAUTÉ ET LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE (COM(2001) 254 À /7)	10

8. RAPPORT ANNUEL 2000 DE LA COMMISSION RELATIF À LA PROTECTION DES INTÉRÊTS FINANCIERS DE LA COMMUNAUTÉ ET LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE (COM(2001) 255 À /6)	10
9. PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE AVEC LA RUSSIE (SEC(2001) 712 À /5).....	11
10. DÉVELOPPEMENT DURABLE EN EUROPE POUR UN MONDE MEILLEUR (COM(2001) 264 À /6 ; SEC(2001) 757)	11
11. STRATÉGIE DE L'UNION À L'ÉGARD DE LA CHINE (COM(2001) 265 À /3)	13
12. TRAVAUX DU CONSEIL (SI(2001) 505).....	14
13. RELATIONS AVEC LES PAYS TIERS.....	14
13.1. PRÉPARATION DU SOMMET UE/RUSSIE (MOSCOU, 17 MAI 2001)	14
13.2. RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS – VISITE DE M. BOLKESTEIN À WASHINGTON ET NEW-YORK (9-12 MAI 2001)	15
14. DIVERS.....	16
14.1. RÉSULTATS DES DERNIÈRES NÉGOCIATIONS DE L'OMS RELATIVES À LA CONVENTION SUR LE TABAC (SEC(2001) 778).....	16
14.2. SITUATION RELATIVE À LA FIÈVRE APHTEUSE (SEC(2001) 781).....	16

Séance unique : mardi 15 mai 2001 (matin)

La séance est ouverte à 13h20 par M. le Président PRODI.

Etaient présents :

M. PRODI	Président	
M. KINNOCK	Vice-Président	
M. MONTI	Membre	
M. FISCHLER	Membre	
M. LIIKANEN	Membre	Sauf points 1 à 9
M. BOLKESTEIN	Membre	
M. SOLBES	Membre	
M. VERHEUGEN	Membre	
M. PATTEN	Membre	
M. LAMY	Membre	
M. BYRNE	Membre	
M. BARNIER	Membre	
Mme REDING	Membre	
Mme SCHREYER	Membre	
Mme WALLSTRÖM	Membre	
M. VITORINO	Membre	
Mme DIAMANTOPOULOU	Membre	

Etaient excusés :

Mme de PALACIO	Vice-Présidente
M. BUSQUIN	Membre
M. NIELSON	Membre

Assistent à la séance en l'absence des Membres de la Commission

M. SCHINAS	Chef de cabinet adjoint de Mme de PALACIO	
Mme LAUTSO	Membre du cabinet de M. LIIKANEN	Points 1 à 9
Mme VILJANEN	Membre du cabinet de M. BUSQUIN	
M. MØRCH	Membre du cabinet de M. NIELSON	

Assistent également à la séance

M. ROSAS	Directeur général f.f. du Service juridique	
M. PETITE	Chef de cabinet de M. le PRESIDENT	
Mme GRÖBNER	Membre du cabinet de M. le PRÉSIDENT	
M. GUSSETTI	Membre du cabinet de M. le PRÉSIDENT	
M. FAULL	Porte-Parole de la Commission	
M. CARVOUNIS	Directeur DG PRESS.C	
M. VÉRON	Porte-Parole	
M. BERARDIS	Membre du cabinet de M. BOLKESTEIN	Point 10
Mme BARDENHEWER	Membre du cabinet de M. BYRNE	
M. ARP	Membre du cabinet de Mme WALLSTRÖM	Point 10
M. VANHEUKELEN	Chef d'unité DG ENV.A.1 et Chef de la task force « Développement durable »	Point 10

Le secrétariat était assuré par M. D. O'SULLIVAN, Secrétaire général, assisté de M. S. BISARRE, Directeur au Secrétariat général.

1. ORDRE DU JOUR ET LISTE DES POINTS PRÉVUS POUR FIGURER À L'ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES RÉUNIONS DE LA COMMISSION

(OJ(2001) 1523/3 ; SEC(2001) 736/2)

La Commission prend note de l'ordre du jour de sa présente réunion et de la liste des points prévus pour figurer à l'ordre du jour de ses prochaines réunions.

2. RÉSULTATS DE LA RÉUNION HEBDOMADAIRE DES CHEFS DE CABINET

(SEC(2001) 1523)

La Commission procède à l'examen du rapport présenté par le Secrétaire général sur les résultats de la réunion hebdomadaire des Chefs de Cabinet, tenue le lundi 14 mai 2001.

3. APPROBATION DU PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA 1522^{EME} RÉUNION DE LA COMMISSION (8 MAI 2001)

(PV(2001) 1522 À /3)

La Commission approuve le projet de procès-verbal de sa 1522^{ème} réunion.

Elle reporte à huitaine l'approbation du procès-verbal spécial de sa 1522^{ème} réunion.

4. TRAVAUX DU PARLEMENT EUROPÉEN

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU GROUPE DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES

(SP(2001) 1580)

La Commission prend acte du compte rendu de la réunion du GAP qui s'est tenue le vendredi 11 mai 2001.

Elle examine particulièrement les dossiers suivants :

a) Relations interinstitutionnelles

(Point 1 du compte rendu du GAP)

Information du Parlement sur la réunion hebdomadaire de la Commission

Communication de la Commission sur les décisions prises lors de sa 1523ème réunion (15 mai 2001 - session plénière de Strasbourg)

La Commission décide que cette communication sera effectuée par M. le PRESIDENT sur le « Développement durable en Europe pour un monde meilleur ».

Communication de la Commission sur les décisions prises lors de sa 1524ème réunion (23 mai 2001 - pas de session plénière)

A ce stade, et dans l'éventualité de la tenue d'une conférence des présidents ouverte, la Commission décide que cette communication sera effectuée par Mme SCHREYER sur la « protection pénale des intérêts financiers de la Communauté ».

b) Préparation de la session plénière de mai II 2001

(Point 2 du compte rendu du GAP)

Conformément aux règles en vigueur, la Commission autorise les Membres de la Commission compétents, en accord avec M. le PRESIDENT et

Mme de PALACIO et, le cas échéant, les Membres associés, à prendre position sur les amendements demandés par le Parlement à l'égard de ses propositions.

Elle examine plus particulièrement les dossiers ci-après :

- Rapport SCHLEICHER, Statut et financement des partis politiques européens, COM(2000) 898 – 01/0011 (CNS)

La Commission adopte, à ce stade, la ligne indiquée au document SP(2001) 1536, y compris l'acceptation de l'amendement 20, tout en suivant l'évolution du dossier au Conseil.

- Rapport VAN DAM, Accès au marché des transports de marchandises par route : attestation de conducteur uniforme, COM(2000) 751 - 00/0297 (COD)

La Commission adopte la ligne indiquée au document SP(2001) 1579, mais accepte en principe l'amendement 6 sur l'application du Règlement en le conditionnant éventuellement, pour assurer la cohérence avec les positions déjà exprimées devant les instances du Conseil, à une clause de révision.

c) Suites données aux avis et résolutions du Parlement européen

(Point 5 du compte rendu du GAP)

La Commission adopte le document SP(2001) 1535 portant communication sur les suites données aux avis et résolutions adoptés par le Parlement européen lors de la session d'avril 2001, moyennant les modifications distribuées en réunion du GAP concernant le rapport de M. CAMISON ASENSIO (p. 14).

**5. CONTRÔLE DE L'APPLICATION DU DROIT COMMUNAUTAIRE :
INFRACTIONS**

(SEC(2001) 755)

***INFRACTIONS – RAPPORT B1/2001 : PROPOSITION D'AVIS MOTIVÉ
POUR LAQUELLE LE TEXTE À NOTIFIER EST MAINTENANT PARVENU
AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL CONFORMÉMENT AUX RÈGLES DE
PROCÉDURE***

La Commission adopte la décision reprise au document SEC(2001) 755.

6. PROCÉDURES ÉCRITES ET HABILITATIONS

6.1. PROCÉDURES ÉCRITES APPROUVÉES

(SEC(2001) 737 À /4)

La Commission prend note des communications par lesquelles le Secrétariat général donne acte des décisions arrêtées pendant la période du 7 au 11 mai 2001.

6.2. PROCÉDURES ÉCRITES SPÉCIALEMENT SIGNALÉES

(SEC(2001) 739)

La Commission prend note des procédures écrites qui lui sont spécialement signalées, engagées pendant la période du 7 au 11 mai 2001 :

Echéance le 14/05/2001

E/2001/829 – COM(2001) 258 DG RELEX

Proposition de règlement du Conseil interdisant la fourniture de certaines formes d'assistance technique au Liberia afin d'inciter le gouvernement libérien à remplir ses obligations dans le processus de paix en Sierra Leone.

Echéance : procédure SUSPENDUE

E/2001/733 – C(2001) 1153 DG JAI

Position de la Commission concernant une initiative de la France, de la Suède et de la Belgique – dans le cadre du Titre VI du TUE – relative à la reconnaissance mutuelle en matière de gel des avoirs ou des preuves.

6.3. PROCÉDURES D'HABILITATION APPROUVÉES

(SEC(2001) 740 À /4 . SEC(2001) 741 À /3)

La Commission prend note des communications par lesquelles le Secrétariat général donne acte des décisions arrêtées pendant la période du 7 au 11 mai 2001.

7. PLAN D'ACTION 2001-2003 RELATIF À LA PROTECTION DES INTÉRÊTS FINANCIERS DE LA COMMUNAUTÉ ET LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

(COM(2001) 254 À /7)

La Commission adopte le plan d'action repris aux documents COM(2001) 254/6 et /7, et décide de le transmettre au Parlement européen au Conseil, et aux autres Institutions et organes concernés.

8. RAPPORT ANNUEL 2000 DE LA COMMISSION RELATIF À LA PROTECTION DES INTÉRÊTS FINANCIERS DE LA COMMUNAUTÉ ET LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

(COM(2001) 255 À /6)

La Commission adopte le rapport repris aux documents COM(2001) 255/5 et /6, et décide de le transmettre au Parlement européen, au Conseil et aux autres Institutions et organes concernés.

9. PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE AVEC LA RUSSIE
(SEC(2001) 712 À /5)

La Commission prend note des informations diffusées à l'intention du Collège sous l'autorité de Mme de PALACIO dans les documents SEC(2001) 712/4 et /5 et décide de transmettre ces documents, pour information, au Parlement européen, au Conseil et au Comité économique et social.

10. DÉVELOPPEMENT DURABLE EN EUROPE POUR UN MONDE MEILLEUR
(COM(2001) 264 À /6 ; SEC(2001) 757)

M. le PRÉSIDENT introduit une communication relative au « Développement durable en Europe pour un monde meilleur », en soulignant le caractère concret des actions proposées et le degré d'ambition de certaines propositions.

La Commission salue la qualité de cette communication et adresse ses remerciements à tous les services qui ont contribué à son élaboration, et en particulier à la task force « Développement durable » dirigée par M. VANHEUKELEN.

La Commission procède à un débat approfondi sur quatre points particuliers, pour lesquels le libellé exact des propositions était soumis à son arbitrage :

- Sous la rubrique « *Limit climate change and increase the use of clean energy* », et en ce qui concerne l'élimination progressive des subventions à la production de combustibles fossiles, la Commission modifie le texte du quatrième « *bullet* » (page 9 de la version anglaise) de la façon suivante :

« *Phase out subsidies to fossil fuel production and consumption by 2010. Where necessary, put in place flanking measures to help develop alternative sources of employment. Analyse whether there is a need to create a stockpile of coal reserves, and whether or not we should maintain a minimum level of subsidised*

production for security of supply reasons. Commission proposal in 2001 for adoption by Council before the expiry of the ECSC Treaty in July 2002.

Take account of the specific situation of some candidate countries in the Accession Treaties. »

- Sous la rubrique « *Limit climate change and increase the use of clean energy* » et en ce qui concerne le soutien accru à la recherche, au développement et à la diffusion des technologies dans le domaine de l'énergie nucléaire, la Commission adopte le libellé figurant au deuxième « *bullet* » de la page 10 de la version anglaise, à savoir :

« More support to the research, development and dissemination of technology on :

- *clean and renewable energy resources;*
- *safer nuclear energy, namely the management of nuclear waste. ».*
- Sous la rubrique « *Address threats to public health* », et en ce qui concerne l'élimination progressive des subventions aux producteurs de tabac, la Commission modifie la deuxième phrase du 7ème « *bullet* » (page 10 de la version anglaise) de la façon suivante :

« Following on from the 2002 evaluation of the tobacco regime, adapt the regime so as to allow for a phasing out of tobacco subsidies while putting in place measures to develop alternative sources of income and economic activity for tobacco workers and growers and decide an early date accordingly ».
- Sous la rubrique « *Improve the transport system and land-use management* », la Commission modifie le libellé du premier « *bullet* » (page 11 de la version anglaise), de la façon suivante :

« Decouple significantly transport growth from growth in Gross Domestic Product in order to reduce congestion and other negative side effects of transport ».

Moyennant ces modifications, la Commission adopte la communication reprise au document COM(2001) 264/6, et décide de la transmettre au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social, au Comité des régions et au Comité consultatif de la CECA et de la présenter au Conseil européen de Göteborg.

Elle note que M. le PRÉSIDENT informera le Parlement européen sur la teneur de cette communication à l'issue de la réunion du Collège.

11. STRATÉGIE DE L'UNION À L'ÉGARD DE LA CHINE (COM(2001) 265 À /3)

M. PATTEN présente une communication sur la « Stratégie de l'Union européenne à l'égard de la Chine », qui rappelle les objectifs à long terme fixés par la Commission dès 1998 dans ce domaine, fait le point de la mise en œuvre de cette politique depuis cette date, et propose, à la lumière de l'évolution de la situation dans l'Union européenne et en Chine au cours des dernières années, de nouvelles priorités et actions à court terme.

A l'issue d'un bref échange de vues, sur le thème de la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire, la Commission modifie le document COM(2001) 265/3, sous la rubrique « *Energy* » (3ème « *bullet* » de la page 16 de la version anglaise) de la façon suivante :

« Develop co-operation on the peaceful use of nuclear energy, thereby helping to promote global nuclear non-proliferation. Prepare negotiating directives for a nuclear co-operation agreement. Launch of negotiations expected in late 2001 or early 2002. ».

Moyennant cette modification, la Commission adopte la communication figurant au document COM(2001) 265/3, et décide de la transmettre au Parlement européen, au Conseil et au Comité économique et social.

12. TRAVAUX DU CONSEIL

(SI(2001) 505)

DÉROULEMENT DU CONSEIL "AFFAIRES GÉNÉRALES"

(BRUXELLES, 14 MAI 2001)

(SI(2001) 522)

M. VERHEUGEN informe la Commission sur la teneur des délibérations du Conseil « Affaires générales » sur le thème de la libre circulation des travailleurs dans le cadre de l'élargissement.

Il note qu'à cette occasion deux délégations ont souhaité rouvrir le chapitre de la libre circulation pour les prestataires de service, et souligne en particulier qu'une délégation a déclaré ne pas être en mesure de souscrire à l'accord proposé par la Présidence sur la base de la proposition de la Commission pour des raisons de fond.

Il précise que cette délégation semble faire un lien entre la poursuite des négociations d'élargissement et l'obtention de certaines garanties en ce qui concerne la mise en œuvre des politiques structurelles après l'élargissement (risque de modification de la liste des régions éligibles à un financement au titre de l'Objectif 1). Il attire l'attention sur les réactions suscitées par cette prise de position tant auprès de certains Etats membres au sein du Conseil qu'auprès des Etats candidats.

13. RELATIONS AVEC LES PAYS TIERS

POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DE SÉCURITÉ COMMUNE

13.1. PRÉPARATION DU SOMMET UE/RUSSIE

(MOSCOU, 17 MAI 2001)

M. le PRÉSIDENT fait le point des travaux préparatoires au sommet entre l'Union européenne et la Russie qui comportera à la fois des points relatifs à la situation politique, et notamment la situation en Tchétchénie, et des points de nature économique, et en particulier le partenariat énergétique avec la Russie (qui fait l'objet d'une communication de M. le PRÉSIDENT et de Mme de PALACIO en accord avec M. PATTEN sous le point 9 du présent ordre du jour (document SEC(2001) 712/4).

M. SOLBES résume brièvement la note d'information diffusée au Collège (SEC(2001) 785) concernant la deuxième réunion, organisée le 11 mai 2001, dans le cadre du « *High Level Economic Dialogue* » entre l'Union européenne et la Russie.

13.2. RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS – VISITE DE M. BOLKESTEIN À WASHINGTON ET NEW-YORK

(9-12 MAI 2001)

M. BOLKESTEIN fait rapport à la Commission sur les contacts qu'il a pris avec des représentants de l'administration américaine à Washington et New-York.

Il note que, bien que les nominations aux postes-clés n'aient pas encore toutes été effectuées, ses interlocuteurs ont semblé prêts à engager des négociations sur certains thèmes ponctuels.

Il souligne à cette occasion la teneur des déclarations de M. Paul O'NEILL, Secrétaire d'Etat au Trésor concernant les travaux importants engagés dans le cadre de l'OCDE.

14. DIVERS

14.1. RÉSULTATS DES DERNIÈRES NÉGOCIATIONS DE L'OMS RELATIVES À LA CONVENTION SUR LE TABAC (SEC(2001) 778)

M. BYRNE informe la Commission sur l'état des travaux dans le cadre de la négociation, sous l'égide de l'OMS, d'une convention-cadre relative au contrôle du tabac.

Il rappelle que ces négociations ont été ouvertes en Octobre 2000 suite à une décision de la 42ème assemblée de l'OMS le 24 mai 1999, et qu'elles ont pour objet de traiter des conséquences de la consommation du tabac sur la santé.

Il se réfère à la note d'information diffusée au Collège (SEC(2001) 778) qui donne le détail de la structure et du contenu du projet de convention.

Il souligne le peu de progrès réalisés jusqu'ici dans cette négociation, notamment du fait de l'attitude restrictive de certains participants y compris des Etats-Unis d'une part, et de la Communauté européenne d'autre part, le Conseil n'ayant accordé à la Commission qu'un mandat extrêmement étroit sur certains thèmes importants de la négociation (en particulier harmonisation des politiques fiscales et diminution des subventions à la production de tabac).

14.2. SITUATION RELATIVE À LA FIÈVRE APHTEUSE (SEC(2001) 781)

M. BYRNE se réfère à la note d'information diffusée aux Membres (SEC(2001) 781) qui fait le bilan de la période de crise engendrée par l'épizootie de fièvre aphteuse. Il souligne en particulier les éléments suivants :

- l'épizootie est désormais sous contrôle et cette stabilisation devrait permettre de renouer des relations commerciales avec certains pays tiers ;

- au total, deux millions d'animaux ont été abattus ;
- le coût de cette épizootie pour le budget communautaire doit encore faire l'objet de calculs précis, mais les demandes de compensation des Etats membres pourraient dépasser le montant de 700 millions d'euros ;
- cette crise aura eu pour effet de placer la sécurité alimentaire au premier rang des préoccupations des consommateurs, et d'identifier clairement les points critiques qui méritent une attention particulière : identification et traçabilité des animaux, conditions de transport des animaux, contrôles à l'importation, problèmes de vaccination, etc.

Il annonce qu'il soumettra prochainement une proposition de directive du Conseil relative à la fièvre aphteuse, et que la Présidence belge a manifesté l'intention d'organiser une conférence pour tirer les leçons de cette crise.

La Commission rend hommage au dévouement des différents services de la Commission (DG SANCO, Secrétariat général, Service de Traduction, SCIC et OPOCE) et en particulier à l'unité SANCO.E.2 « Santé et bien-être des animaux, zootechnie », dirigée par M. Bernard VAN GOETHEM, qui ont travaillé sans relâche pendant plusieurs mois pour faire face aux événements avec le maximum d'efficacité.

Elle souligne également que cet épisode, qui a entraîné un abattage massif du cheptel, doit être mis à profit pour engager une réflexion avec les experts scientifiques sur les options alternatives qui sont ouvertes pour la gestion de telles crises, ainsi que sur les problèmes de communication que peut poser l'adoption de mesures radicales difficilement compréhensibles pour les citoyens.

*

* *

Les autres délibérations de la Commission sur certains points de l'ordre du jour font l'objet d'un procès-verbal spécial.

*

* *

La réunion est close à 15h50.